

CABINET

Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Courriel : pref-decorations@tarn.gouv.fr

Médaille d'honneur du travail

La préfecture du Tarn a engagé une procédure de simplification active et de dématérialisation des demandes de médailles d'honneur du travail.

Les candidats doivent impérativement **résider dans le département du Tarn.**

**Toutes les informations sont disponibles
sur le site de la préfecture du Tarn (www.tarn.gouv.fr).**

Vous trouverez ci-dessous les consignes pour **déposer en ligne** une demande de médaille d'honneur du travail et joindre les pièces demandées.

La médaille d'honneur du travail est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée ou assimilée travaillant dans le secteur privé ou ayant effectué une carrière mixte (secteurs privé et public).

Les salariés agricoles et les fonctionnaires territoriaux ne peuvent pas prétendre à cette médaille.

Avant de commencer un enregistrement, il est nécessaire de vérifier que le candidat relève bien de cette médaille et de se munir du **N° SIRET de l'employeur** (n° à 14 chiffres).

Le dépôt des demandes de médaille d'honneur du travail (réalisé par l'employeur ou le candidat) est accessible en ligne depuis le portail « Demarches Simplifiées », à l'adresse suivante :

<https://demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Un guide pratique est disponible sur ce site.

Prérequis informatique

Pour la saisie des dossiers depuis internet, les navigateurs supportés sont :

Navigateur	Version minimum
Chrome	50
Firefox	50
Internet Explorer	10
Safari	10

NB : en cas de problème, il vous est possible de contacter le service instructeur de la préfecture du Tarn par messagerie électronique : **pref-decorations@tarn.gouv.fr**

Connexion au portail « Demarches Simplifiées ».

Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

La partie gauche
rappelle le nom de la médaille
et résume les conditions d'attribution

La partie droite
permet la connexion

The screenshot shows the login page for 'demarches-simplifiees.fr'. The page is divided into two main sections. The left section, titled 'Médaille d'honneur du travail employeur/salarié', provides information about the award, including its purpose and the four levels (silver, vermeil, gold, and grand gold) based on years of service. The right section, titled 'Connectez-vous', contains a login form with fields for 'Email' and 'Mot de passe' (password), a 'Se souvenir de moi' checkbox, and a 'Se connecter' button. There are also links for 'Nouveau sur demarches-simplifiees.fr?' and 'S'identifier avec FranceConnect'. Red annotations (1), (2), and (3) highlight the 'Nouveau sur demarches-simplifiees.fr?' link, the login form, and the 'S'identifier avec FranceConnect' button, respectively.

demarches-simplifiees.fr

Vous devez vous connecter ou vous inscrire pour continuer.

Fermer

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Médaille d'honneur du travail
employeur/salarié

La médaille d'honneur du travail est destinée à récompenser :

- l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée ou assimilée ;
- la qualité exceptionnelle des initiatives prises par les personnes salariées ou assimilées dans l'exercice de leur profession ou de leurs efforts pour acquérir une meilleure qualification.

La médaille d'honneur du travail comprend quatre échelons :

- la médaille d'argent, qui est accordée après 20 années de services ;
- la médaille de vermeil, qui est accordée après 30 années de services ;
- la médaille d'or, qui est accordée après 35 années de services ;
- la grande médaille d'or, qui est accordée après 40 années de services.

L'ancienneté s'apprécie à la date de la promotion.

La médaille d'honneur du travail peut être décernée :

- aux salariés, qu'ils soient ou non de nationalité française,

Nouveau sur demarches-simplifiees.fr ? (1) Créer un compte

Connectez-vous (2)

Email

Mot de passe

8 caractères minimum

Mot de passe oublié ?

Se souvenir de moi

Se connecter

S'identifier avec FranceConnect (3)

Qu'est-ce que FranceConnect ?

POUR LA PREMIERE CONNEXION,

Vous devez utiliser

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)
- soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser :

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;
- soit FranceConnect (3)

Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.**

Après la connexion au portail « démarches simplifiées », un nouvel écran vous permet :

À gauche,

de vérifier à nouveau la médaille sollicitée et de connaître les conditions d'attributions

Pour lire la totalité du texte, utiliser l'ascenseur de l'écran

The screenshot shows the website interface. At the top, there is a navigation bar with the logo of the French Republic, the URL 'démarches-simplifiées.fr', and the word 'Dossiers'. A search bar contains 'Numéro de dossier'. A green bar below the navigation indicates 'Connecté.'. The main content area is split into two columns. The left column features the French flag logo with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' and 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below this is the title 'Médaille d'honneur' and a paragraph of text describing the award. The right column is titled 'Identifier votre établissement' and contains a form with a text input field labeled 'Numéro SIRET à 14 chiffres' and a blue 'Valider' button. A red rounded rectangle highlights the entire right-hand form area.

A droite,

De saisir le numéro de SIRET de l'employeur puis De valider

Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. **Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.**

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Numéro de dossier

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.
Ces informations seront jointes à votre dossier.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Siret : 11001401600015
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA intracommunautaire : FR45110014016
- Adresse : MINISTERE DE L INTERIEUR PARIS 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Pour changer de numéro de Siret

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.